
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 15 (1987)

DOI: 10.11588/fr.1987.0.53044

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

et prenant le prénom de Chilpéric); c) en d'autres cas, le nouveau prénom vaut manifeste politique: ainsi chez la dynastie d'Héraclée, qui cherche en de nombreuses reprises à se rattacher aux Constantin; de même chez les Capétiens du XIII^e s., hantés par le *reditus ad stirpem Karoli* (Pierre «Charlot», bâtard de Philippe Auguste; Charles d'Anjou, ex-Etienne et Philippe/Dagobert, frères de Louis IX); d) enfin des cas, nombreux à Byzance surtout, existent d'épouses agrégées plus étroitement à la famille impériale ou royale où elles entrent, par un nouveau prénom tiré de celle-ci.

Deux remarques annexes peuvent être faites. D'une part, l'auteur ouvre parfois son corpus initial à des dynasties princières, ducs d'Aquitaine, de Bourgogne ou des Saxons, pour lesquelles, toutefois, son recensement est loin d'être exhaustif et les sources, déjà, beaucoup plus difficiles d'accès. C'est reconnaître implicitement que le critère de «Herrscherfamilien» n'est pas toujours pertinent, spécialement aux X^e-XIII^e s.; plus exactement, que le «modèle» impérial-royal, en ce domaine comme en d'autres, se diffuse. Mais il est vrai que c'est là matière à un autre livre... D'autre part, le parti pris de ventiler les cas dans une typologie – très intéressante, répétons-le – entraîne un certain schématisme dans l'explication de cas analysés par ailleurs avec le plus grand sens des nuances: pour reprendre le cas de Rollon, le changement – éphémère – de prénom traduit une filiation nominale avec Robert, mais aussi une entrée dans la foi chrétienne (il se fait à l'occasion d'un baptême) et dans une «mouvance» politique.

Ces défauts mineurs, auquel il n'était guère possible du reste d'échapper, sauf à signaler plus clairement les difficultés, n'enlèvent rien à la finesse de l'analyse et à l'apport de l'étude, qui installe définitivement l'histoire du prénom dans un nouveau territoire, celui de la «Staatsymbolik», si bien illustrée déjà par la médiévistique allemande.

Olivier GUYOTJEANNIN, Paris

Das ritterliche Turnier im Mittelalter. Beiträge zu einer vergleichenden Formen- und Verhaltensgeschichte des Rittertums, publ. par Josef FLECKENSTEIN, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1986, 669 p., 49 ill.

Le phénomène historique du tournoi méritait d'être analysé dans sa globalité, en tant que reflet et expression privilégiés de la «culture chevaleresque», et sur un plan d'histoire comparée. Le présent volume, qui a été d'abord publié dans la série des «Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte» (vol. 80), et qui réunit une vingtaine de contributions remarquables, atteint les objectifs que s'étaient fixés les organisateurs et que nous trouvons consignés dans l'introduction de l'éditeur scientifique du volume, le professeur Josef FLECKENSTEIN, qui résume les principaux résultats dans une conclusion nourrie (p. 624–651).

La richesse des études ici réunies est telle que le recenseur doit se limiter à l'indication d'un nombre limité de points. En ce qui concerne le début du phénomène lui-même, il n'y a pas unanimité entre les historiens. Michel PARISSE («Le tournoi en France, des origines à la fin du XIII^e siècle») s'en tient à la datation traditionnelle, basée sur le *Chronicon Turonense*, qui identifie l'«inventeur» du tournoi dans la personnalité historique du chevalier Geoffroi de Preuilly (mort en 1066). Ulrich MÖLK («Philologische Aspekte des Turniers») se montre plus sceptique face à une source (le *Chronicon Turonense*) qui remonte au début du XIII^e siècle. On pourra peut-être se mettre d'accord avec FLECKENSTEIN (p. 628) sur le fait qu'au début du XIII^e siècle, la mémoire collective plaçait la naissance du tournoi en France, qui semble en avoir été sinon la patrie, du moins la région d'Europe qui en a connu la première diffusion.

Ces observations sont importantes, parce qu'elles confirment que le tournoi a été une création de l'aristocratie anglo-française, qui doit être placée à l'époque de la conquête normande de l'Angleterre. Le tournoi n'appartient donc pas à la civilisation de la «Burg»

(Elsbet ORTH, »Ritter und Burg«; cf. les contributions de Werner MEYER, »Frühe Adelsburgen zwischen Alpen und Rhein« et de Jörg TAUBER, »Alltag und Fest auf der Burg im Spiegel der archäologischen Sachquellen«).

L'étude de Lutz FENSKE (»Adel und Rittertum im Spiegel früher heraldischer Formen«) contribue aussi de manière marginale à l'histoire du tournoi. Le rôle de la France et de l'Angleterre dans l'élaboration de l'héraldique ainsi que sa diffusion sur l'ensemble du monde chevaleresque y sont à nouveau confirmés. Le phénomène remonte à une collaboration franco-anglaise, d'origine probablement normande. La noblesse précède le mouvement. L'émergence de l'héraldique est due à l'interpénétration d'éléments fictifs (symboliques, prestige de classe, etc.) et réels (famille, généalogie, conscience clanique, etc.).

L'histoire du tournoi est bien la conséquence de la conscience sociale qui se développe au sein de la haute noblesse. Le mouvement part du haut, depuis les comtes et les ducs. La royauté semble au début afficher une certaine résistance. Les interdits royaux (comme ceux d'Henri II: Juliet BARKER et Maurice KEEN, »The Medieval English Kings and the Tournament«) n'ont toutefois pas eu d'influence notable.

La France, terre d'élection du tournoi (Michel PARISSÉ, »Le tournoi en France, des origines à la fin du XIII^e siècle«), joue un rôle considérable, peut-être même déterminant, dans sa diffusion, notamment en Italie (Thomas SZABO, »Das Turnier in Italien«). Le rôle exercé par la chevalerie dans les régions d'empire (Josef FLECKENSTEIN, »Das Turnier als höfisches Fest im hochmittelalterlichen Deutschland«) ne doit toutefois pas être négligé (pour la Bohême v. Josef MACEK, »Das Turnier im mittelalterlichen Böhmen«; pour la Hongrie v. Erik FÜGEDI, »Turniere im mittelalterlichen Ungarn«).

Création occidentale, le tournoi prend racine assez rapidement dans les marges mêmes de la chrétienté européenne, notamment à Byzance (p. 630 sv.) et dans l'Espagne qui côtoie la civilisation islamique (Pierre GUICHARD, »A propos de quelques témoignages écrits et figurés sur les combats singuliers équestres dans l'Espagne musulmane au XI^e siècle«).

Les données économiques ne sont pas absentes (Werner RÖSENER, »Ritterliche Wirtschaftsverhältnisse und Turnier im sozialen Wandel des Hochmittelalters«) d'une pratique qui va bientôt connaître de règles strictes et rigides (Josef FLECKENSTEIN), que la littérature, avant tout vernaculaire, se chargera de codifier, et d'en chanter les motivations fondamentalement éthiques et sociales (William Henry JACKSON, »Das Turnier in der deutschen Dichtung des Mittelalters«).

Symbole par excellence d'une mentalité chevaleresque destinée à gagner de plus en plus de larges couches de la société, le tournoi a de la peine à recevoir une sacralisation de la part de l'église. Les motivations sont complexes, que la contribution de Sabine KRÜGER (»Das kirchliche Turnierverbot im Mittelalter«) tente d'élucider. La position de l'église face au tournoi est ambiguë. A ses yeux, le tournoi représente un *periculum animae*, qu'il convient d'interdire (Concile de Clermont, 1130, sous la pression de Bernard de Clairvaux). Cette interdiction n'a eu qu'une influence très limitée. Au concile de Constance, l'église fait marche arrière, et considère que le tournoi peut être organisé même lors d'une assemblée conciliaire. Le tournoi avait été interdit par l'église à cause des éléments de culture profane qu'il véhiculait (la *publica laetitia*, vite identifiée à la *luxuria*). Mais l'église aurait été prête à accepter les valeurs de la *gloria* et de la *virtus*, également sousjacentes au phénomène du tournoi.

Dès le XV^e siècle, les sources, plus riches, permettent de mieux étudier le rituel des tournois (Philippe CONTAMINE, »Les tournois en France à la fin du moyen âge«), notamment sur la base de véritables traités de tournoi (Ortwin GAMBER, »Ritterspiele und Turnierrüstung im Spätmittelalter«). Occasion d'apprentissage du fait d'armes, le hiatus entre guerre et tournoi est accompli autour de 1500 (Roger SABLONIER, »Rittertum, Adel und Kriegswesen im Spätmittelalter«), quelques générations après que le tournoi ait pénétré des encore plus larges de la société, notamment la haute »bourgeoisie« (Thomas ZOTZ, »Adel, Bürgertum und Turniere in deutschen Städten vom 13. bis 15. Jh.«; Werner MEYER, »Turniergesellschaften.

Bemerkungen zur sozialgeschichtlichen Bedeutung der Turniere im Spätmittelalter»). Le tournoi reste toutefois une des formes les plus spécifiques d'auto-représentation de la chevalerie. A la fin du Moyen Age, le phénomène n'est cependant plus qu'un »miroir esthétique« du déclin de la chevalerie européenne.

Agostino PARAVICINI BAGLIANI, Lausanne

Schulen und Studium im sozialen Wandel des hohen und späten Mittelalters, publ. par Johannes FRIED, Sigmaringen (Jan Thorbecke Verlag) 1986, 654 p. (Vorträge und Forschungen. Herausgegeben vom Konstanzer Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte, 30).

Les réunions de la Reichenau de 1981 et 1982, consacrées à l'évolution des institutions scolaires et universitaires du haut et bas Moyen Age, dans leurs rapports avec la société, avaient été conçues et préparées par Peter Classen, décédé (23 décembre 1980) avant même qu'elles puissent avoir lieu. Le travail d'édition de ce volume, en quelque sorte posthume, a été assumé par Johannes FRIED, qui examine ici le rôle culturel joué par la Domschule de Bamberg sur une longue durée (jusqu'à la période souabe: »Die Bamberger Domschule bis zum Ende der Stauferzeit«). L'originalité consiste dans le fait que l'analyse se place dans une histoire globale, en insérant dans le champ visuel la concurrence exercée par les universités. C'est ainsi que le déclin des écoles cathédrales allemandes, à l'époque de la naissance des universités, apparaît avec une netteté encore plus grande. Les conclusions ne sont pas très différentes de celles auxquelles avaient abouti P. Classen lui-même, et W. Stelzer, dans le cas de l'école cathédrale de Passau.

Dans son ensemble, ce volume, qui porte indéniablement la marque de Peter Classen, est le reflet de la qualité des recherches des historiens allemands de ces dernières années, dans le domaine de l'histoire de l'éducation. Le champ est vaste et ne se limite pas seulement à l'histoire des universités, qui occupe toutefois encore le devant de la scène.

Alfred WENDEHORST (»Wer konnte im Mittelalter lesen und schreiben?«) découvre dans la Bible et l'activité marchande les deux principaux moteurs de l'attitude du bas moyen âge contre l'analphabétisme, une attitude qui a radicalement modifié l'essence même de l'écriture. – Selon Peter JOHANEK (»Klosterstudien im 12. Jh.«), si le monde monastique a été étranger à la naissance des *studia*, les nouvelles formes d'étude ont influencé la »théologie monastique« du XII^e siècle. – La contribution de Jacques VERGER (»A propos de la naissance de l'université de Paris«) mérite attention: la mise au point est celle du spécialiste que l'on sait; de plus, l'a. présente une thèse qui devra être prise sérieusement en considération. Paris se situe dans le prolongement de l'essor scolaire du XII^e siècle; Paris n'est cependant pas une »naissance spontanée«. »Il s'agit en réalité d'une création volontaire. Volontaire ne signifie naturellement pas arbitraire. Mais trop d'aspects de cette création présentent un caractère à la fois aléatoire et rationnel pour qu'on ne soit pas tenté de chercher, entre le hasard des affrontements et la maturation des structures, la volonté des hommes – maîtres, papes, légats, rois – qui ont fait surgir l'université. Entre le libre jeu des idées et le déterminisme des modèles sociaux, l'histoire doit savoir ménager l'espace de la décision politique«. – Le XII^e siècle européen révèle encore des surprises, en ce qui concerne l'étude des élites intellectuelles, dans leur rapports avec les *studia*, comme le démontre Joachim EHLERS dans son article »Deutsche Scholaren in Frankreich während des 12. Jh.«. – Le problème du rôle des *iurisperiti* dans la formation du mouvement communal italien est un sujet important et classique: Helmut G. WALTHER (»Die Anfänge des Rechtsstudiums und die kommunale Welt Italiens im Hochmittelalter«) soumet l'ensemble du problème à une révision critique approfondie. – Poursuivant une suggestion qui avait été avancée par le regretté P. Classen, Jürgen MIETHKE